CELEBRATION DU 105^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Programme des Cérémonies

Samedi 11 Novembre 2023

00h45	Clairière de l'Armistice :
	Remise du flambeau aux " Milles Pattes du Thérain" de MOUY
8h30 à 11h	Réception pour des cyclistes de la Région à la Clairière de l'Armistice
8h30 -	Messe en l'Eglise Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques BENOIT-GONNIN
9h30 -	Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint Jacques
	Lecture d'un texte par 2 jeunes de Compiègne
	- Dépôt de gerbes, par :
	 . Les Elèves des Ecoles de Compiègne . Les Anciens Combattants . La Délégation Militaire Départementale . La Ville de Compiègne . Le Sous-Préfet de Compiègne
	Marseillaise chantée par des élèves des écoles de Compiègne
10h15	Culte au Temple de l'Eglise protestante unie de Compiègne 18 A, rue de Clamart
10h30	Dépôt de gerbe à la Stèle Paul Cosyns
10h40	Dépôt de gerbe à la Stèle Jouve Senez
11h00	Service religieux au Centre Cultuel Musulman
11h00	Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains
11h45	Service religieux à la Maison Communautaire Israélite
12h00	Sonnerie des cloches des Eglises de Compiègne
<u>Navettes</u>	Navettes de cars proposées aux Compiégnois dans différents quartiers de la Ville :
13h15	- Place du Château - Parking d'Intermarché - Parking du Centre de Rencontres de la Victoire. Arrêt au Cimetière Nord à 13 h 25.
14h00	Clairière de l'Armistice :

Mise en place des Troupes, rassemblement des Associations Patriotiques, des Anciens Combattants avec leurs drapeaux, des Médaillés Militaires, et des Sapeurs-Pompiers.

14h20 Mise en place, dans l'ordre :

Scolaires dans l'Allée Triomphale (200 enfants avec flambeaux disposés des deux côtés de l'Allée) - Anciens Combattants de l'Oise - Cadres sans troupe - Troupes sous les armes.

14h25 Les Associations Patriotiques, les Médaillés Militaires, les Anciens Combattants et les Porte-drapeaux descendent l'Allée Triomphale et déposent une gerbe devant le Monument du Maréchal Foch.

- 14h55 Les Anciens Combattants et les cadres sans troupe rejoignent leurs emplacements respectifs.
- Arrivée à la Clairière de l'Armistice de la Haute Autorité accompagnée des Autorités. Accueil par Madame la Préfète de l'Oise, Monsieur le Maire de Compiègne Sénateur honoraire de l'Oise, Monsieur le Délégué Militaire Départemental Commandant la Base Aérienne 110 et la Base de Défense de Creil et Monsieur le Président de l'Association "Mémorial de la Clairière de l'Armistice" devant le Monument des Alsaciens Lorrains.
- Arrivée des Autorités officielles en haut de l'Allée Triomphale, revue des troupes par la Haute Autorité, Monsieur le Délégué Militaire Départemental, Commandant la Base Aérienne 110 et la Base de Défense de Creil pendant que les autres personnalités se dirigent vers la Tribune.
- 15h35 Présentation de la cérémonie : « Honneur à l'Armée Française »
- La Haute Autorité, Monsieur le Maire de Compiègne Sénateur honoraire de l'Oise, Monsieur le Président de l'Association « Mémorial de la Clairière de l'Armistice », se rendent ensuite à la Dalle Sacrée pour le Ravivage de la flamme et le dépôt de gerbe par la Haute Autorité.

 Sonnerie " aux Morts ". Minute de Silence. Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez le feu.
- La Haute Autorité, Monsieur le Maire de Compiègne Sénateur honoraire de l'Oise et Monsieur le Président de l'Association « Mémorial de la Clairière de l'Armistice » rejoignent la Tribune Officielle.
 Lecture de textes par des enfants de Compiègne et de l'Oise Allocutions de Monsieur le Maire de Compiègne Sénateur honoraire de l'Oise et de la Haute Autorité.
- La Haute Autorité, accompagnée de Monsieur le Maire de Compiègne Sénateur honoraire de l'Oise gagnent le Wagon Historique après avoir salué les drapeaux des anciens combattants, les jeunes de l'EPIDE et les enfants des écoles. Visite du Wagon de l'Armistice et signature du Livre d'Or...A l'issue, départ des Autorités.

Dislocation commentée pour le départ des Troupes par l'Allée Triomphale

16h50 Cérémonie au Monument des Déportés à Royallieu. Dépôt de gerbes